

**Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 5 mars 2013 à la salle du conseil située au 300-A Principale Ouest, Saint-Joseph-de-Kamouraska.**

**Sont présents :** M. TONY CHAREST, MAIRE  
FERNAND OUELLET, CONSEILLER  
RAYMOND FRÈVE, CONSEILLER  
GERMAIN DUPUIS, CONSEILLER  
SERGE PELLETIER, CONSEILLER  
Mme NANCY TREMBLAY, CONSEILLÈRE

**Est absente :** LOUISE CARMEL, CONSEILLÈRE

Les membres présents forment le quorum.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19h35 par M. Tony Charest, maire. M. Charles Montamat, secrétaire-trésorier, rédige le procès-verbal.

**01-03-2013**

### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Germain Dupuis et résolu unanimement que l'ordre du jour du 5 mars 2013 soit adopté en laissant le varia ouvert.

**02-03-2013**

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 JANVIER 2013**

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu unanimement que le procès-verbal du 5 février 2013 soit adopté tel que rédigé.

### **RAPPORT DU MAIRE**

Le maire a déposé un rapport des activités des mensuelles.

### **RAPPORT DE L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT**

L'agent de développement a présenté un rapport de ses activités.

**03-03-2013**

### **ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par M. Germain Dupuis et résolu unanimement que les salaires du mois de février (incluant les DAS de la période) au montant de 7 612.24\$ ainsi que les comptes à payer totalisant un montant de 38 359.78\$ soient acceptés à l'exception de la facture de Pavage Francoeur dont le montant dû doit être validé avec M. Francoeur.

**04-03-2013**

### **ADOPTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE ET ADOPTION D'ACTION DE LA DÉMARCHE « MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS**

Il est proposé par Raymond Frève et résolu à l'unanimité que la politique familiale municipale soit adoptée de même que la démarche « municipalité amie des aînés ».

**05-03-2013**

### **RÉSOLUTION MANDATANT L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT AFIN DE RÉDIGER UNE DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER AU PACTE RURAL ET DÉSIGNANT LE MAIRE M. TONY CHAREST COMME RÉPONDANT DE LA DEMANDE**

Il est proposé par M. Germain Dupuis et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska mandate M. Sébastien Simard, agent de développement, pour la rédaction d'une demande de soutien financier au pacte rural. Le conseil

municipal désigne M. Tony Charest, maire, comme répondant de la demande.

06-03-2013

**RÉSOLUTION VALIDANT LA PROGRAMMATION DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE POUR 2013 DANS LE CADRE DU PROGRAMME TECQ (Taxe sur l'essence et contribution du Québec)**

**Considérant que** la demande municipalité de Saint-Joseph de participer au programme TECQ à été retenu en juin 2010 et qu'un montant de 413 165\$ est débloqué et versé sur une période de 3ans à compté de 2011;

**Considérant que** cette somme est associée à la programmation de travaux d'infrastructure suivante :

Année de réalisation	Localisation des travaux	Type d'intervention	Subvention versée
2011	6e Rang Ouest	Reprofilage de fossés et rechargement en gravier	80 000 \$
2012*	6e Rang Ouest et Rte de Picard	Asphaltage	257 810 \$
2013	Route de Picard	Rechargement en gravier	65 355 \$
2013	Routes de Picard et de l'Église	Glissières de sécurité (mise aux normes)	10 000 \$
<b>Total</b>			<b>413 165 \$</b>

\*Travaux reportés à 2013 afin de permettre au matériel rajouté en 2011 de se placer

**Considérant que** la municipalité de Saint-Joseph doit également injectée un montant minimum de 44 352\$ provenant de ses fonds propres;

Il est proposé par M. Serge Pelletier et résolu unanimement

**Que** la municipalité s'engage à suivre la programmation des travaux pour 2013 comme suit:

Localisation des travaux	Type d'intervention	Montant estimés
6e Rang Ouest	Asphaltage sur 1.7 km	190 000 \$
Rte de Picard	Asphaltage sur 0.8km	90 000 \$
Rte de Picard, de la limite fraîchement asphaltée à la limite du territoire	Rechargement sur 4km	65 355 \$
Rtes de l'Église et de Picard	Glissières sécurité	40 000 \$
<b>Total</b>		<b>385 355 \$</b>

**Que** le solde restant du montant des travaux qui n'aura pas été réglé par la subvention et l'investissement minimal municipal sera comblé par le programme d'amélioration et d'entretien du réseau routier local (PAERRL).

**DÉCLARATION PÉCUNIAIRE DES ÉLUS POUR 2013**

Je soussignée, Charles Montamat, certifie que j'ai reçu les déclarations des intérêts pécuniaires pour l'année 2013 des élus suivants:

Maire : M. Tony Charest  
Conseillers : MM Raymond Frève, Serge Pelletier, Fernand Ouellet, Germain Dupuis et Mme Nancy Tremblay

07-03-2013

**RÉSOLUTION ADOPTANT LE TRANSFERT DE 5 000.\$ POUR L'O.T.J.**

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu unanimement qu'un montant de 5 000.\$ soit transféré à l'O.T.J. de Saint-Joseph-de-Kamouraska.

08-03-2013

**RÉSOLUTION MENTIONNANT LA PARTICIPATION DE LA MUNICIPALITÉ AU TRANSPORT COLLECTIF ADAPTÉ « TRANS-APTE »**

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Joseph accepte de payer sa contribution municipale au transport adapté Trans-Apte au montant de 1 316\$ pour l'année 2013.

**RÉSOLUTION POUR AFFECTER DU SURPLUS LIBRE POUR PAYER LA BALANCE D'UN INVESTISSEMENT DATANT DE 2004 ET AU MONTANT 22 427.74\$**

Reporté à la prochaine séance.

09-03-2013

**RÉSOLUTION POR AFFECTER DU SURPLUS LIBRE POUR PAYER LA BALANCE DU COÛT DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE DU RANG 6 OUEST EFFECTUÉS EN 2011.**

**Considérant que** la municipalité participe au programme TECQ 2011-2012-2013 et qu'un transfert gouvernemental d'un montant de 413 165\$ sur 3 ans y est associé;

**Considérant que** ce programme a pour but d'aider les municipalités à financer leurs investissements en infrastructure mais que celles-ci doivent injecter un montant minimal d'investissement provenant de leur fonds propres;

**Considérant que** dans le cadre de ce programme, la somme de 98 732.82\$ a été dépensée en 2011 pour réaliser les travaux d'infrastructure du rang 6 ouest et que la participation gouvernementale pour ces travaux avait été fixée à 80 000\$;

Il est proposé par Germain Dupuis et résolu à l'unanimité que le solde non subventionné de ces travaux, à savoir 18 732.82\$ soit pris à même le surplus libre et qu'il soit considéré comme une partie du montant minimal d'investissement municipal.

**PRÉSENTATION DU RAPPORT D'INSPECTION DU BÂTIMENT MUNICIPAL**

Les membres du conseil municipal ont pris possession du rapport de l'inspecteur qui a réalisé l'inspection de la bâtisse municipale.

**SUIVI DE LA RÉOLUTION D'INTENTION AVEC LA VILLE DE SAINT-PASCAL CONCERNANT LA BALAYEUSE DE RUES**

Après étude de la proposition de ville St-Pascal qui visait à adopter une résolution d'intention qui engagerait la municipalité de Saint-Joseph à avoir recours exclusivement aux services de balayage de rues offert par ville St-Pascal pour une période de 5 ans, les membre du conseil ont décidé de ne pas signer cette intension mentionnant le fait que les besoins en balayage de rues de la municipalité sont très faibles (au printemps seulement) et

peuvent être inclus dans le contrat de déneigement des chemins comme c'est le cas actuellement.

**10-03-2013**

**DEMANDE DE FINANCEMENT ACTION CHÔMAGE  
KAMOURASKA**

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu unanimement qu'un don de 50.\$ soit fait à Action Chômage Kamouraska.

**11-03-2013**

**DEMANDE D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION FORESTIÈRE DU  
BAS-SAINT-LAURENT/DEMANDE DE PLANS D'ARBRES**

Il est proposé par M. Serge Pelletier et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Joseph-De-Kamouraska renouvelle son adhésion (2013-2014) à l'Association Forestière Bas-Laurentienne pour un montant de 60\$. La municipalité désire faire une demande pour des plans d'arbres

**12-03-2013**

**DEMANDE DE COMMANDITE POUR L'OPP DE SAINT-  
JOSEPH**

Il est proposé par M. Germain Dupuis et résolu unanimement qu'un don de 100\$ soit fait à l'OPP de Saint-Joseph-de Kamouraska.

**13-03-2013**

**DON AU CAMP MUSICAL DE SAINT-ALEXANDRE**

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu unanimement qu'un don de 25.\$ soit fait au Camp Musical de Saint-Alexandre.

**DÉMÉNAGEMENT DU BUREAU DE L'AGENT DE  
DÉVELOPPEMENT**

Le bureau de l'agent de développement, M. Sébastien Simard sera temporairement déménagé au Centre des Loisirs.

**CONTRAT DE SÉBASTIEN SIMARD, AGENT DE  
DÉVELOPPEMENT**

Reporté à une séance ultérieure

**15-02-2013**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé sur proposition de Mme Nancy Tremblay, la séance est levée à 22h25.

---

**TONY CHAREST, maire**

---

**CHARLES MONTAMAT, secrétaire-trésorier**